



**DELIBERATION**

**2022/34**

**ADHESION A LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT**

L'an deux mille vingt-deux le 22 juin, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 10, Représenté : 1, Votants : 11**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

**Etait représenté :** M. Patrick DUMON par Mme Marie-Claire FORTIN.

**Etaient absents excusés :** M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Katie LEFEVRE.

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCOT de juin 2010, la Fédération nationale des SCOT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences. Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressource et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locales...)
- et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCOT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'État et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte tenu de l'engagement du Pays de Thiérache dans l'élaboration de son SCoT, il est proposé d'adhérer à la Fédération Nationale des SCoT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre. Compte tenu de la population du Pays de Thiérache, le montant de la cotisation pour l'année 2022 s'élèverait à 0,011€ par habitant, soit environ 803 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**DECIDE** d'adhérer à la Fédération nationale des SCoT à compter de l'année 2022 et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration de la Fédération nationale des SCoT, et dont le montant s'élève, pour l'année 2022 à 803 € correspondant à une cotisation de 0,011€ par habitant, avec une cotisation « plancher » de 330 euros (pour les SCoT dont la population est inférieure ou égale à 30 000 habitants) et une cotisation « plafond » de 4 400 euros (pour les SCOT dont la population est supérieure à 400 000 habitants), conformément aux conditions d'adhésion votée par l'Assemblée Générale de la Fédération du 26 août 2021,



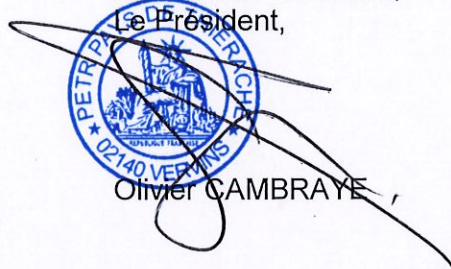
**DESIGNE** comme titulaire Monsieur Olivier CAMBRAYE pour représenter le PETR du Pays de Thiérache au sein de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCOT.

**DESIGNE** comme suppléant Monsieur Jean-François PAGNON pour représenter le PETR du Pays de Thiérache au sein de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCOT.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-34\_2022-DE